



Antoine de Ravignan

Le pays a tous les atouts pour être autosuffisant. A condition de rompre avec les importations de riz à prix cassé et de changer de politique agricole.

**Périmètre irrigué dans la basse vallée du fleuve Sénégal.**  
Ces parcelles sont non seulement dédiées au riz, mais aussi au maraîchage de contre-saison.

## LE SÉNÉGAL PEUT NOURRIR LE SÉNÉGAL

**L**es Sénégalais ont un problème avec leur alimentation. Le riz représente à lui seul la moitié de leur consommation de céréales (51 % en 2013-2014), le reste se partageant entre mil, maïs et sorgho (32 %) et blé d'importation (17 %). Or, ils ne produisent que le quart du riz qu'ils mangent. Cette forte dépendance alimentaire est un héritage du passé colonial. L'administration de l'ex-Afrique occidentale française avait poussé le pays à cultiver l'arachide pour les besoins de la métropole et fait venir massivement du riz d'Indochine pour nourrir les travailleurs. Plus précisément de la brisure, c'est-à-dire le grain cassé lors de l'opération du décorticage, moins cher que le riz entier.

Les colons sont partis, mais la brisure est restée. Très appréciée et facile à préparer, elle est à la base de l'alimentation, surtout chez les citadins dont le nombre explose et atteint désormais 44 % de la population. Mais dans un pays qui mange près de 1,3 million de tonnes de riz par an, cette dépendance coûte cher. En 2013, la facture des importations de riz s'est élevée à un demi-milliard d'euros, la moitié du déficit de la balance courante ou 5 % du produit intérieur brut du pays.

Pourtant, le Sénégal pourrait être autosuffisant. En quittant Dakar et en remontant vers le nord, les grands baobabs, les manguiers et les neems cèdent peu à peu la place à un paysage désertique et plat comme la main. Mais il ne faut pas se fier aux apparences. C'est ici que coule, d'est

en ouest, le fleuve Sénégal, marquant la frontière avec la Mauritanie. Avec de l'eau en abondance, de la chaleur et des terres argileuses, la vallée offre d'immenses possibilités pour les cultures irriguées. Les superficies aménageables sont estimées à 240 000 hectares. De quoi couvrir les besoins nationaux en riz, d'autant que les rendements moyens dans la vallée, qui se sont hissés à 6 tonnes par hectare et comptent parmi les meilleurs du monde, offrent encore une forte marge de progression. Ils ont doublé au cours des trente dernières années mais pourraient atteindre, voire dépasser, les 10 tonnes si les agriculteurs parvenaient à faire deux récoltes par an. Une pratique aujourd'hui très marginale en raison du manque de moissonneuses-batteuses sans ■■■

■■■ lesquelles il est impossible d'avoir achevé la première récolte au moment où il faut faire les semis de la seconde campagne, en juillet.

Mais ce potentiel rizicole reste théorique. Jusqu'à l'envolée des cours mondiaux dans la seconde moitié des années 2000, le riz de la vallée du Sénégal n'est jamais parvenu à être vraiment compétitif par rapport aux importations. Et donc à rentabiliser les coûteux aménagements hydro-agricoles – canaux primaires et secondaires, digues, parcelles planes – réalisés depuis les années 1970 par une société publique, la Saed, avec l'argent de l'aide internationale. Les superficies aménagées ont du coup progressé très lentement au cours des quarante dernières années. Elles ont par ailleurs été distribuées aux familles sur la base d'un quart d'hectare par adulte, ce qui permettait tout juste d'assurer les besoins d'autoconsommation des bénéficiaires, une fois payés en nature les engrais, la redevance pour l'eau d'irrigation et les charges d'entretien des parcelles, mais pas de produire des excédents commercialisables.

## La ruée des « privés »

Certes, en 1989, la mise en service du barrage de Diama, à l'embouchure du Sénégal, a changé la situation. L'élévation du niveau de l'eau a transformé en canaux naturels d'anciens bras asséchés du fleuve dans la région du delta (la région de l'estuaire), ce qui a multiplié les superficies irrigables, qui plus est sans avoir à pomper l'eau dans le fleuve, donc à moindre coût. Cette opportunité a permis à des notables, des entrepreneurs locaux et des paysans riches de réaliser des aménagements privés et d'exploiter de grandes superficies. Cependant, à la différence des périmètres de la Saed, réalisés dans les règles de l'art, ceux des « privés » ont été faits à la va-vite, sans effectuer les indispensables mais coûteux travaux de drainage. Si bien qu'au bout de quelques campagnes, la salinisation des parcelles a rendu celles-ci impropres à la culture.

Ces aménagements sommaires et non durables, motivés par l'appât de gains rapides, étaient aussi imposés par le manque de rentabilité de la filière rizicole face au prix des importations. Pour ne rien arranger, la filière a été affectée par l'élimination des soutiens publics à l'agriculture au début des années 1990, dans le cadre des politiques d'ajustement structurel

imposées par le Fonds monétaire international. Résultat, la ruée des « privés » des années 1990 a fait long feu : les surfaces cultivées en riz, qui étaient passées de 20 000 hectares dans les années 1980 à 35 000 au début des années 1990, étaient retombées à 25 000 hectares au début des années 2000.

## Nouvelle donne

Les années 1990 n'en ont pas moins été celles de l'émergence d'une nouvelle génération d'agriculteurs, à côté de la masse des petits paysans représentant l'immense majorité des exploitants. Ces « gros » agriculteurs ont réussi à s'agrandir sur 10, 20, 50, voire plus d'une centaine d'hectares pour certains, grâce à leurs compétences techniques, à leurs capacités d'emprunt, au fait d'être passés sur les bancs de l'école ou de l'université, à leurs relations sociales et familiales... Ils ont été les premiers à tirer profit du formidable retournement de situation qu'a représenté l'ascension des prix du riz sur les marchés mondiaux à partir de 2005. Cette fois, il devenait rentable de produire et d'acheminer le riz local vers la capitale, distante de 280 kilomètres, alors que la récolte était jusque-là vouée à ne nourrir que le million d'habitants de la vallée. En 2008, au moment de l'explosion des prix mondiaux, les surfaces semées en riz avaient atteint 60 000 hectares – dont 43 % sur des aménagements privés –, soit un doublement par rapport à 2006.

Cette nouvelle donne a encouragé le gouvernement sénégalais à annoncer

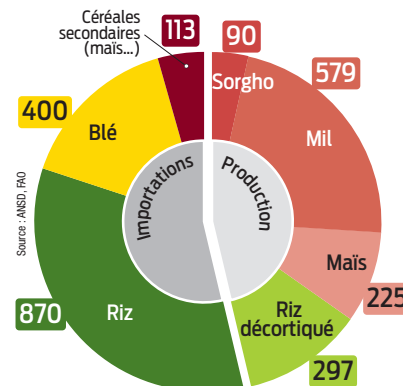
## Les approvisionnements indiens à prix défiant toute concurrence ont stoppé depuis 2012 l'essor de la production locale

un plan national visant l'autosuffisance en riz en 2018. Les bailleurs de fonds internationaux, qui s'étaient totalement désengagés du secteur agricole, sont revenus en force dans la vallée pour financer la réhabilitation des aménagements sommaires abandonnés et pour réaliser de nouveaux périmètres. Rassurés quant au fait que, la filière devenant rentable, leur aide ne serait pas dépensée à perte.

Cependant, la somme des projets d'aménagement, essentiellement financés par l'aide internationale, atteint péniblement 16 000 hectares supplémentaires, l'équivalent du quart de la superficie rizi-

## UNE FORTE DÉPENDANCE

Productions et importations céréalières au Sénégal en 2013-2014, estimations en milliers de tonnes



cole actuelle. L'autosuffisance, qui impliquerait de quadrupler la production de riz, reste donc lointaine.

## Une politique à contre-courant

Pire, alors qu'il en a théoriquement fait un objectif national, le gouvernement mène en réalité une politique adverse. Lors de la flambée des cours de 2008 et pour éviter des émeutes à Dakar, les autorités se sont tournées vers l'Inde, qui offrait de meilleurs prix – mais une qualité moindre – que la Thaïlande, son fournisseur traditionnel. Cependant, par la suite, les importations en provenance d'Inde se sont peu à peu imposées sur le marché sénégalais. Résultat : avec la relative détente des prix mondiaux, ces approvisionnements indiens à prix défiant toute concurrence ont stoppé depuis 2012 l'essor de la production locale. Ainsi l'entreprise agroalimentaire sénégalaise Vital, créée en 2009, avait ouvert une rizerie moderne de grande capacité à Richard-Toll. Elle produisait un riz décortiqué de qualité qui se vendait bien dans la capitale. Mais depuis la fin 2013, sa situation est devenue très difficile. « Il y a du riz indien qui arrive à Dakar à 217 francs CFA (1), prix grossiste. Or, en dessous de 240 francs CFA, nous perdons de l'argent », explique Daba Fall, directrice des approvisionnements.

Seyni Ndao, le directeur général adjoint de la Saed, confirme : « Les usines de la vallée accumulent des stocks. Certes, nous devons améliorer nos rendements et être plus compétitifs, mais il est impossible de résister face à de tels prix à l'import. » Et « si Vital, principal acheteur de riz aux paysans de la vallée et détenteur de l'usine la plus performante, fait faillite, alors les



espoirs que le riz local nourrisse le pays seront ruinés pour longtemps », ajoute Marc Lacharme, assistant technique de l'Agence française de développement auprès de la Saed. Mais à Dakar, où le lobby des commerçants est politiquement puissant, maîtriser les volumes importés pour permettre à la filière locale de prendre peu à peu le relais n'est pas vraiment une priorité du gouvernement.

La concurrence des céréales importées, riz et blé, n'est pas le seul mal dont souffrent les paysans sénégalais. Ils sont également victimes d'une politique agricole qui les délaisse dans leur immense majorité. En effet, les financements publics – apportés pour l'essentiel par l'aide étrangère en raison de la faiblesse des politiques nationales – sont surtout dirigés vers la basse vallée du fleuve et ses

cultures irriguées : riz, tomate, oignon, canne à sucre... Certes, la zone est stratégique, mais cette priorité donnée aux agriculteurs les plus à même de dégager des excédents commercialisables dans une petite partie du pays néglige tous les autres, depuis la moyenne vallée du fleuve à la Casamance, en passant par l'immense bassin arachidier, qui pratiquent surtout des cultures pluviales. Comme si on avait oublié que le mil, le maïs et le sorgho représentent encore les trois quarts de la récolte céréalière nationale.

Les organisations paysannes et les organisations non gouvernementales (ONG) locales et internationales sont mobilisées face à ce déséquilibre. D'une part, en développant à l'échelon des territoires des filières de transformation et de commercialisation des céréales locales, comme

s'y emploient des associations comme Enda Graf ou le Gret (2). D'autre part, en agissant à un niveau politique, comme le fait la Fongs, la fédération nationale des organisations paysannes du Sénégal. Elle a réalisé ces dernières années un diagnostic précis sur la situation de l'agriculture familiale dans l'ensemble du pays. Et démontré les capacités de modernisation et d'adaptation d'une paysannerie aujourd'hui marginalisée pour faire sortir le Sénégal de sa dépendance et de son insécurité alimentaires (3). Des voix désormais mieux écoutées par les acteurs publics, mais qui restent encore bien mal entendues. ■ **ANTOINE DE RAVIGNAN**

1. 100 FCFA = 0,15 €.

2. Voir [www.alimenterre.org/ressource/pape-seck-revient-strategies-dappui-aux-filières-cerealières-senegal](http://www.alimenterre.org/ressource/pape-seck-revient-strategies-dappui-aux-filières-cerealières-senegal)

3. Voir [http://sosfaim.org/pdf/publications/dynamiques\\_paysannes/sos-14-dp32-fr-web.pdf](http://sosfaim.org/pdf/publications/dynamiques_paysannes/sos-14-dp32-fr-web.pdf)

## FRANCE

# BIOCOOP : NÉGOCIER LE JUSTE PRIX

**A**vec ses 345 magasins de produits bio répartis sur tout l'Hexagone, Biocoop travaille depuis quatorze ans à la structuration de filières, du producteur au consommateur. Objectif : soutenir les agriculteurs biologiques. « 1 200 agriculteurs, organisés en groupements autour de quatre grandes filières – céréales, fruits et légumes, porc et produits laitiers –, participent aujourd'hui à cette dynamique. Ils approvisionnent nos quatre plates-formes avec des produits de proximité et de saison qui représentent 70 % de nos ventes », explique Dominique Sénéc, membre du conseil d'administration de Biocoop.

### Définir les priorités et les prix

Chaque année, exploitants et responsables de magasins se réunissent pour définir les priorités et discuter des prix d'achat des produits. « Nous garantissons également aux agriculteurs un volume de production pour trois ans. De quoi sécuriser une partie de leur chiffre d'affaires, car pour éviter une trop forte dépendance, nous n'avons pas souhaité acheter la totalité de leur production », poursuit le responsable. Et si, pour faire face à l'augmentation du nombre de magasins et à la croissance de la demande, le réseau Biocoop propose à certains agriculteurs de revoir les volumes



Magasin Biocoop, à Toulouse. Le réseau travaille aujourd'hui avec 1 200 agriculteurs, auxquels il garantit un certain volume de production pour trois ans.

achetés à la hausse, une attention est aussi portée aux petits producteurs. Chaque année, de nouveaux agriculteurs intègrent le mouvement. « Cette politique participe au maintien d'un tissu de petites exploitations agricoles », se félicite Dominique Sénéc.

### Impliquer les consommateurs

Fort de ces résultats, encourageants, le réseau envisage de réfléchir à un sys-

tème similaire pour les transformateurs, avec des prix et des volumes de production garantis. « Autre prochain chantier : impliquer davantage les consommateurs, dont les intérêts sont actuellement représentés par les directeurs de magasin. Nous pensons en effet qu'ils ont aussi leur mot à dire pour aider les producteurs à mieux comprendre leurs attentes tant en termes de qualité qu'en termes de prix. » ■ **L.E.**